

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LIBOURNE

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2013

*Nombre de conseillers
composant le Conseil
Municipal : 35*

L'an deux mil treize, le dix-sept décembre, à 19 heures, le conseil municipal s'est réuni, au lieu habituel de ses délibérations, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON, Maire

Etaient Présents :

Monsieur Philippe BUISSON Maire,

Monsieur Jean-Marie MAERTEN, Monsieur Michel GALAND, Mademoiselle Isabelle HARDY, Madame Catherine BERNADEAU, Monsieur Joël ROUSSET, Monsieur Jean-Louis ARCARAZ, Monsieur Gilbert MITTERRAND, Madame Corinne VENAYRE, Madame Annie POUZARGUE, Madame Dominique LEMOINE-LAPAIRE Adjointes,

Monsieur Jean-Pierre GAUTHIER, Madame Annie CHÊNE, Madame Carmen LOZANO, Monsieur Daniel BEAUFILS, Monsieur Patrick NIVET, Monsieur Régis GRELOT, Madame Marie-Christine DEDIEU, Monsieur Denis SIRDEY, Monsieur Antoine CARBONNIER, Monsieur Didier DUBREUILH, Madame Claudine CHAPRON, Madame Sabine AGGOUN, Monsieur Thierry MARTY, Madame Nelly DARRIGAN, Madame Marie-Noëlle LAVIE, Madame Marie-Thérèse ALONSO, Monsieur Christophe-Luc ROBIN, Madame Jacqueline RIEU, Monsieur Christophe DARDENNE, Monsieur Jean-Paul VIANCE Conseillers

Etaient excusés :

Madame Sandrine CERVELLE

Monsieur Omar N'FATI pouvoir à Madame Annie CHÊNE,

Madame Jocelyne SERRAU, Madame Hélène OLIER

Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance.

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU MARDI 17 DECEMBRE 2013**

En préambule, communication sur le programme d'assainissement présenté par Monsieur Laporte, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'assainissement.

Lors de cette séance, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 décembre 2013, a :

- approuvé la séance du 18 novembre 2013

13.12.218 - donné quitus à Monsieur le Maire, pour les décisions prises en vertu de la délibération consentie le 17 novembre 2011, modifiée par celle du 13 février 2012 (**32** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

- pris les délibérations suivantes :

Nombre de conseillers présents ou ayant donné pouvoir : 32

Le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, les dossiers suivants :

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON, Maire

- **13.12.219** : APPROBATION DE LA CHARTE MUNICIPALE DES ANTENNES RELAIS DE TELEPHONIE MOBILE

FINANCES

Rapporteur : Monsieur Jean-Marie MAERTEN, Délégué aux finances et à la coordination générale de l'activité municipale et au personnel

- **13.12.220** : BUDGET PRINCIPAL VILLE DE LIBOURNE : DECISION MODIFICATIVE N°3

- **13.12.221** : ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) BUDGET VILLE ET BUDGETS ANNEXES

Par 27 voix pour et 5 abstention(s) (Nelly DARRIGAN, Marie-Noelle LAVIE, Marie-Thérèse ALONSO, Christophe-Luc ROBIN, Christophe DARDENNE), le conseil municipal a adopté le dossier suivant :

- **13.12.222** : AUTORISATION DE DEPENSES AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2014 - ADOPTION DE LA QUOTE PART (25%) SECTION D'INVESTISSEMENT - BUDGET VILLE -

Le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, les dossiers suivants :

- **13.12.223** : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE N°1

- **13.12.224** : AUTORISATION DE DEPENSES AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2014 - ADOPTION DE LA QUOTE PART (25%) SECTION D'INVESTISSEMENT - BUDGET SERVICE PUBLIC LOCAL DE L'ASSAINISSEMENT -

- **13.12.225** : AUTORISATION DE DEPENSES AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2014 - ADOPTION DE LA QUOTE PART (25%) SECTION D'INVESTISSEMENT - BUDGET SERVICE PUBLIC LOCAL DE L'EAU -

- **13.12.226** : BUDGET ANNEXE FESTIVITES ACTIONS CULTURELLES : DECISION MODIFICATIVE N°2

- **13.12.227** : AUTORISATION DE DEPENSES AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2014 - ADOPTION DE LA QUOTE PART (25%) SECTION D'INVESTISSEMENT - BUDGET FESTIVITES ACTIONS CULTURELLES -

- **13.12.228** : VIREMENT D'EQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL VERS LE BUDGET ANNEXE FESTIVITES ACTIONS CULTURELLES

- **13.12.229** : PROGRAMME PREVISIONNEL TRAVAUX ASSAINISSEMENT
- **13.12.230** : MODIFICATION ET CREATIONS DE TARIFS DU DOMAINE PUBLICS 2014
- **13.12.231** : BUDGET PORT DE LIBOURNE : DECISION MODIFICATIVE N°2

PERSONNEL

Rapporteur : Monsieur Jean-Marie MAERTEN, Délégué aux finances et à la coordination générale de l'activité municipale et au personnel

- **13.12.232** : CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ENTRE LA VILLE DE LIBOURNE ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS.
- **13.12.233** : ADHESION DE LA VILLE DE LIBOURNE AU SOCLE COMMUN COLLECTIVITES NON AFFILIEES AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA GIRONDE
- **13.12.234** : MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE GARANTI DES AGENTS DE CATEGORIE C. INDEMNITE ADMINISTRATIVE DE TECHNICITE.
- **13.12.235** : COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL MUNICIPAL ET AMICALE DU PERSONNEL MUNICIPAL - AVANCE SUR SUBVENTION 2014
- **13.12.236** : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CREATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES

AFFAIRES JURIDIQUES

Rapporteur : Madame Jacqueline RIEU, déléguée aux affaires juridiques

- **13.12.237** : ENCAISSEMENT D'INDEMNISATION POUR LE REMBOURSEMENT DES SALAIRES ET CHARGES SUITE A UN ACCIDENT DE TRAJET SURVENU A UNE EMPLOYEE MUNICIPALE DU 17 JUILLET 2012

CULTURE

Rapporteur : Monsieur Michel GALAND, Délégué à la culture, à la santé et aux anciens combattants

- **13.12.238** : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES - COMPLEMENT D'ATTRIBUTION AU TITRE DE L'ANNEE 2013
- **13.12.239** : FAC : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'EUROREGION AQUITAINE-EUSKADI

EDUCATION

Rapporteur : Mademoiselle Isabelle HARDY, Déléguée à la petite enfance, à l'enfance à l'éducation et à la jeunesse

- **13.12.240** : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF CONCERNANT LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT PERISCOLAIRES

PETITE ENFANCE - ENFANCE

Rapporteur : Mademoiselle Isabelle HARDY, Déléguée à la petite enfance, à l'enfance à l'éducation et à la jeunesse

- **13.12.241** : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF CONCERNANT LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT EXTRASCOLAIRES

- **13.12.242** : AVENANT N°3 A LA CONVENTION DE GESTION ALSH AVEC LA CALI

- **13.12.243** : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAF CONCERNANT LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS (0-6ANS)

- **13.12.244** : REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU MULTI-ACCUEIL PEÏDENIS

PROSPECTIVE URBAINE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur : Monsieur Joël ROUSSET, Délégué à l'urbanisme, au développement durable, et aux réseaux d'assainissement et eaux pluviales

- **13.12.245** : OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE POUR INCORPORATION DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES TROTTOIRS DU LOTISSEMENT CLOSERIE DE LA TOUR - RUE EUGENE ATGET

- **13.12.246** : CESSION DE LA PROPRIETE VILLE 48 ALLEES ROBERT BOULIN A M. ET MME DEBACQUE - CHOUIBA

Par 31 voix pour, 1 voix contre (Claudine CHAPRON), le conseil municipal a adopté les dossiers suivants :

TRANQUILLITE PUBLIQUE

Rapporteur : Monsieur Jean-Louis ARCARAZ, Délégué au sport et à la prévention

- **13.12.247** : PARTICIPATION FINANCIERE DE L'ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU LYCEE MONTESQUIEU POUR LA CAMERA DE VIDEO-PROTECTION SITUEE RUE JULES SIMON

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Rapporteur : Madame Corinne VENAYRE, déléguée à la démocratie participative, à l'insertion, au logement

- **13.12.248** : SUBVENTION A L'ASSOCIATION VOISISECUR

Le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, les dossiers suivants :

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Rapporteur : Madame Corinne VENAYRE, déléguée à la démocratie participative, à l'insertion, au logement

- **13.12.249** : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION ARLEP - ANNEE 2013

SOLIDARITE

Rapporteur : Madame Annie POUZARGUE, Déléguée au développement social et à la solidarité

- **13.12.250** : AVANCE SUR SUBVENTION 2014 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DOMAINE PUBLIC

Rapporteur : Madame Dominique LEMOINE-LAPAIRE, Déléguée au patrimoine, à la valorisation des espaces urbains, et au domaine public

- **13.12.251** : NOUVEAU REGLEMENT DE PUBLICITE

QUESTION ORALE

Marie-Thérèse ALONSO : Qualité de l'air devant le lycée max Linder compte tenu de la forte concentration de gaz nocifs

La séance a été levée à 21 heures 32

Vu pour être affiché, conformément à l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales,

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON
Maire de Libourne

NB : les décisions du conseil municipal et les débats y afférents seront retranscrits sur le registre des délibérations qui pourra être consulté par toute personne physique ou morale.